



Bilan de l'animation 2019

pour la Mise en œuvre du DOCument d'OBjectifs du réseau hydrographique du Midou et du Ludon

Ce document résume les actions réalisées dans le cadre de la mise en œuvre du Document d'Objectifs (DOCOB) par Landes Nature et l'ADASEA du Gers. Les annexes complètes et d'autres informations sont disponibles sur les sites Internet barthesmidouzemarenin.n2000.fr et gers.n2000.fr.

◆ Animation des Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC)



Côté Gers



6 diagnostics réalisés = 6 exploitations engagées

16 en 2016, 4 en 2017 et 5 en 2018



75 ha engagés dans une dizaine de mesures

200 ha en 2016, 270 ha en 2017 et 62 ha en 2018



Environ 58 000 € pour les 5 ans de contrat

300 000 € en 2016, 32 000 € en 2017 et 91 000 € en 2018



6 exploitations engagées

8 en 2016, 23 en 2017 et 3 en 2018



56 ha engagés sur 3 mesures

65 ha en 2016, 270 ha en 2017 et 60 ha en 2018



Environ 86 500 € pour les 5 ans de contrat

80 000 € en 2016, 490 000 € en 2017 et 100 000 € en 2018

Côté Landes



Landes Nature a mis en relation des exploitants pour utilisation du foin :

beaucoup de parcelles ont été converties en prairies mais pour certaines, le foin est broyé et donc non utilisé. Les exploitants ont été contactés et une information presse a eu lieu puis une mise en relation des producteurs/faucheurs.

Les structures animatrices ont également réalisé le suivi de l'instruction des dossiers des campagnes précédentes (2016-2018) en collaboration avec les services instructeurs (DDT32, DDTM 64 et DDTM 40) : rédaction de diagnostics, mise à jour cartographique, contacts des exploitants, suivi des paiements... Les notices ont également été validées au niveau Nouvelle-Aquitaine.

Campagne MAEC 2020

Landes Nature a répondu à l'appel à projet pour la campagne 2020. Les mesures proposées seront identiques à 2019 : 2 mesures fauche - GP05 avec fertilisation raisonnée et GP02 avec absence de fertilisation, 2 mesures pâture - GP03 avec fauche et GP04 pâture seule et enfin, une mesure reconversion grandes cultures en prairies - HE01.

L'ADASEA du Gers a déposé en janvier 2018 un PAEC pour la campagne 2020. Celui-ci est validé sous réserve de fournir un bilan qualitatif et quantitatif des engagements MAEC 2015.



◆ 2 contrats Natura 2000 engagés en 2019

Contrat N2000
Parcellaire îlots sénescence
Direction Environnement

XL
Département des Landes

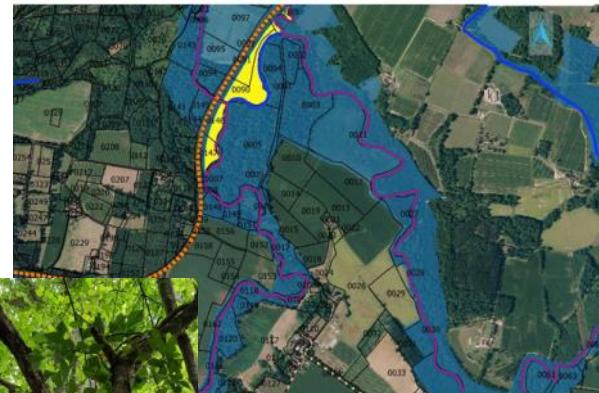
♦ Un contrat bois sénescant dans le domaine d'Ognoas par le Conseil Départemental des Landes

Sur le site de 600 ha du Domaine d'Ognoas à Arthez d'Armagnac, ont été engagés 4,5 ha de la forêt de Tampouy et 4,5 ha sur le site de la Gaube en îlot de sénescence pour 36 000 € pour 30 ans.

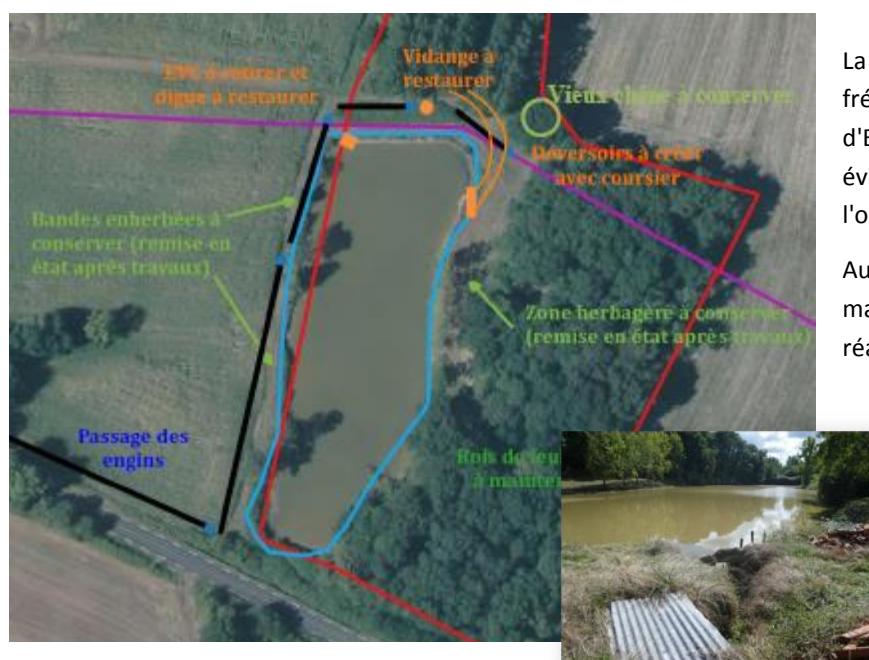
Un îlot de sénescence, kézako ?

Les bois et sous-bois sont immobilisés pendant 30 ans. Aucune action d'entretien n'est autorisée, ni sur les arbres, ni sur le sous-bois. Si un arbre tombe, il est laissé sur place. C'est pour ça que les zones engagées sont à plus de 30 m d'un sentier ouvert au public. Les arbres les plus intéressants sont marqués. Ce sont ceux qui sont riches en micro-habitats : écorce décollée, trous de pics, branches cassées, lierre...

Ce type de contrat est favorable aux chauves-souris et aux insectes saproxyliques notamment (Lucane cerf-volant, Grand capricorne) mais également aux oiseaux et à la biodiversité en générale.



♦ Un contrat de restauration de digue d'un l'étang par son propriétaire



La digue de l'étang de Triquet, potentiellement fréquenté par la cistude d'Europe et la Loutre d'Europe, est fissurée et doit être restaurée pour éviter une fracture totale. Cette restauration fait l'objet d'un contrat Natura 2000 à hauteur de 8000 €.

Au-delà de la réparation de la digue et donc du maintien de l'étang, le propriétaire s'engage à réaliser les travaux d'entretien des berges de l'étang aux périodes les plus favorables pour la faune (avant le 15 mai ou après le 15 juillet) et de conserver le boisement feuillu attenant.

Autres contrats en cours

L'ADASEA a réalisé une visite terrain avec l'ONF sur une parcelle appartenant à la commune de Monlezun d'Armagnac et susceptible d'être engagée en contrat forestier de sénescence. La fiche projet a été déposée auprès des services de l'État pour examen au regard des critères régionaux.



◆ Charte Natura 2000 : le réseau s'élargit

Sur la commune de Perchète, l'association PIMAO a pour objet de reprendre le concept festif de l'"écofête du Pesqué" et de développer d'autres initiatives pour valoriser le terroir. En 2018, elle a œuvré pour l'organisation de la première édition de la manifestation Ecopâture dans le cadre du passage de la route de la transhumance marquée par la signature d'une convention entre la commune et un éleveur ovin pour l'entretien des peupleraies mais également, avec le CPIE Pays Gersois, pour l'inauguration du premier sentier Smart'Flore sur le site du Pesqué.



En 2019, PIMAO lance l'Ecopêche, évènement sur les thèmes des étangs d'armagnac et de la pêche avec conférences, film, exposés... qui sera itinérant sur les étangs du Pesqué, de Hontanx et du Moura.



Dans un même élan, lors de son assemblée générale du 8 novembre 2019, PIMAO a signé la charte du site Natura 2000 pour ses activités associatives sur les parcelles de la commune de Perchète situées dans le site Natura 2000.

Etang du Pesqué depuis la digue, janvier 2019

Une charte a été signée par un propriétaire privé sur la commune de Panjas et une exploitation landaise s'est engagée dans le cadre de son dossier AREA.

◆ Communication et sensibilisation



Toujours à votre disposition :

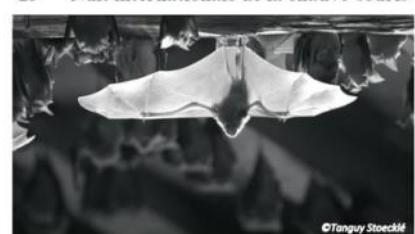
- nos sites internet barthesmidouzemarensin.n2000.fr et gers.n2000.fr
- notre page facebook @landesnature
- notre exposition mobile à emprunter gratuitement !

Le MID'Info n°3 a également été édité avec un grand article central sur les ripisylves (boisements de berges), leur intérêt et les bonnes pratiques sylvicoles à suivre.

Un article également sur l'inauguration du site de Limac, intégré au Parc Naturel Urbain du Marsan. Landes Nature a tenu un stand afin de présenter ce petit écrin de verdure et de fraîcheur qui est désormais aménagé de panneaux pédagogiques et sera relié à des itinéraires de randonnées déjà existants.



23^{ème} Nuit internationale de la chauve-souris



Une animation a eu lieu le soir du 29 août 2019 au Domaine de Jean-Bon (famille SOURDOIS-LACOURT), à Toujouse, organisé en partenariat avec le site Natura 2000 des Étangs de l'Armagnac (CPIE Pays Gersois et le PETR Pays d'Armagnac).

Une soixantaine de curieux sont venus déguster les produits du Domaine autour d'un apéritif puis découvrir le film «Une vie de Grand rhinolophe» de Tanguy STOECKLÉ et faire connaissance avec ces mammifères volants.



Jeudi 29 août 2019 dans l'Armagnac

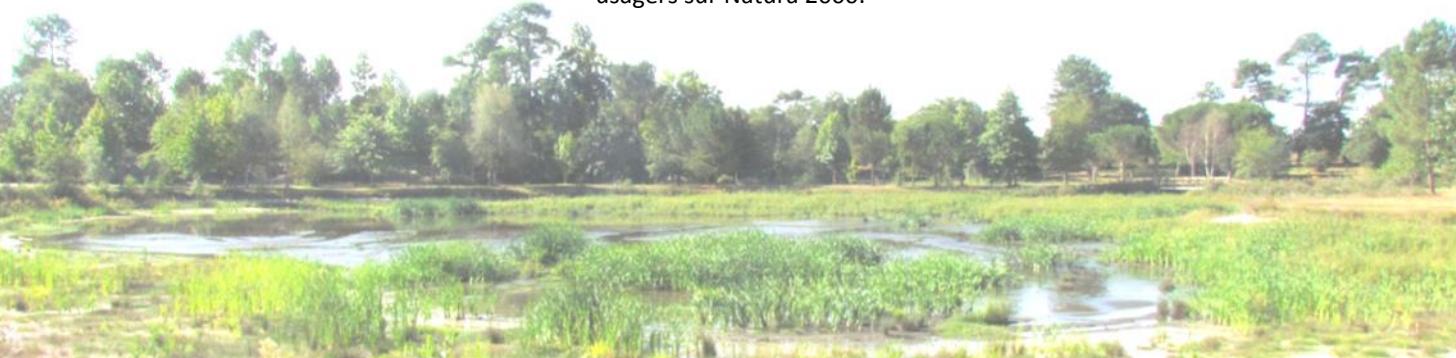
Venez découvrir l'univers fascinant des chauves-souris au Domaine de Jean-Bon (Toujouse) à travers un superbe film suivi d'une promenade nocturne sur site.



A partir de 19h -Détails du programme : <http://www.nuitdelachauvesouris.com>



Rappel : L'ADASEA 32 tient des permanences d'information à la mairie de Panjas les 1^{er} mercredi matin du mois pour informer les usagers sur Natura 2000.



◆ Plan Régional d'actions Ecrevisse à pattes blanches

Dans le cadre du Plan Régional d'Actions Ecrevisse à pattes blanches, la Fédération pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique de Gironde a proposé de mettre à jour les données de répartition de l'écrevisse à pattes blanches au sein de plusieurs sites Natura 2000 en ex-Aquitaine grâce à la détection de l'ADN environnemental.



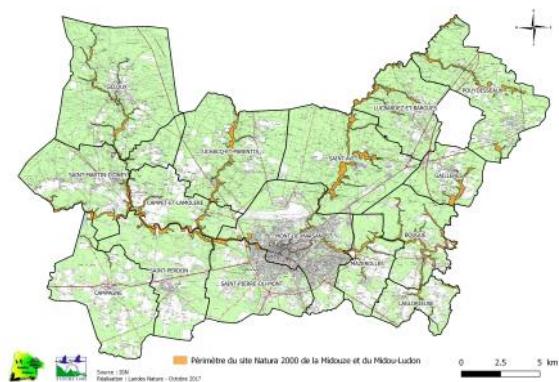
Des populations d'écrevisses indigènes mais également exotiques étant présentes sur le bassin versant du Midou, Landes Nature a été sollicitée pour faire des prélèvements d'eau sur de nombreux cours d'eau - 12 - du territoire. Ceux-ci sont analysés par le laboratoire EBI de l'Université de Poitiers afin de mettre en évidence l'espèce et/ou la peste propagée par les écrevisses exotiques.

Le suivi de la population indigène a également été réalisé et la présence d'adultes et de jeunes a pu être confirmée ☺ - photo ci-contre.

◆ Soutien aux autres programmes du territoire et Assistance pour les évaluations d'incidences

Les structures animatrices ont participé aux discussions, fourni des données, donné un avis, formulé des remarques, participé au débat et aux diverses réunions pour les dossiers suivants :

- le Plan Local d'Urbanisme intercommunal du Marsan,
- le Projet de territoire MIDOUR,
- Le projet de "geocaching" sur l'étang de Perchète,
- L'Espace Naturel Sensible de Hontanx,
- La construction d'un bâtiment d'élevage à Bourdalat,
- La restauration de la digue route entre les deux lacs de Caupenne,
- Un projet de retenue d'eau sur Monguilhem,
- Un projet de plantation de peupliers soumis au cas par cas.....



Landes Nature et l'ADASEA 32, en tant que structures animatrices pour la mise en œuvre des DOCUMENTS d'Objectifs du site Natura 2000 sont à votre disposition pour vous fournir tout conseil et toute donnée pour le dimensionnement et la rédaction de vos évaluations d'incidences. N'hésitez pas à faire appel à nos services.

Tous les documents sont téléchargeables sur le site
barthesmidouzemarensin.n2000.fr et **gers.n2000.fr**

Landes Nature

Cité Galliane BP 279 40005 Mont-de-Marsan Cedex
Tél : 05 58 85 44 21
Courriel : marine.hediard@landes.chambagri.fr

Adasea 32

Maison de l'Agriculture - BP70161 32003 AUCH CEDEX
Tél : 05 62 61 79 50
Courriel : aurelie.belvezet@adasea.net

Portail Natura 2000

www.developpement-durable.gouv.fr

Direction Départementale des Territoires et de la Mer des Landes Service Nature et Forêt

351 Bd Saint -Médard 40012 Mont-de-Marsan Cedex
Tél : 05 58 51 30 00
Courriel : magali.bertrand@landes.gouv.fr

DREAL Aquitaine—SPREB

Division milieux naturels et paysage
Cité administrative—Rue Jules Ferry, Boite 55 33090 Bordeaux Cedex
Tél : 05 56 93 32 40
Courriel : simon.schiano@developpement-durable.gouv.fr

